

Demande de versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement

No d'affiliation : _____ Employeur / Médecin indépendant : _____

Données personnelles de l'assuré(e)

Nom _____ Prénom _____

Rue, no _____ NPA, lieu _____

Etat civil célibataire mariée(e) lié(e) par partenariat enregistré divorcé(e) veuf/veuve

Téléphone _____ Courriel _____

Jouissez-vous actuellement de votre pleine capacité de travail ou de gain ? oui non

Données personnelles du conjoint/partenaire enregistré

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Sexe Homme Femme

Questions relatives à vos institutions de prévoyance précédentes

Avez-vous effectué un rachat auprès d'une institution de prévoyance lors des 3 dernières années ? oui non
Si oui, compléter les données suivantes

Date du rachat ____ / ____ / ____ Montant du rachat CHF _____

Avez-vous déjà auparavant bénéficié d'un versement anticipé ? oui non
Si oui, compléter les données suivantes

Date du versement ____ / ____ / ____ Montant perçu CHF _____

Nom et adresse de l'institution de prévoyance _____

Requête du versement anticipé

Le motif du retrait anticipé :

- Acquisition d'un logement principal
- Construction d'un logement principal
- Travaux de transformation d'un logement principal
- Remboursement d'un prêt hypothécaire existant
- Acquisition des participations à la propriété d'un logement principal

Type de propriété :

- Propriété individuelle
- Propriété commune avec le conjoint/partenaire enregistré
- Copropriété à un taux de _____%

La date du versement souhaitée ____ / ____ / ____

Montant souhaité : Montant fixe de CHF _____ Montant maximum autorisé



Désignation détaillée de l'objet

Adresse exacte du logement

Rue, no _____ NPA, lieu _____

Commune _____ Propriétaire à partir du / depuis le ____ / ____ / ____

Indication du registre foncier (uniquement logement en Suisse)

Nom de l'office _____

Rue, no _____ NPA, lieu _____

Registre foncier n° _____ Parcelle no _____

Coordonnées de versement

Le versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement ne peut être effectué sur un compte bancaire personnel mais uniquement auprès d'un notaire, d'un compte de construction, d'un créancier-gagiste ou d'une société chargée des travaux de construction.

Nom du bénéficiaire _____

Adresse _____

Nom et adresse de la banque _____

IBAN / Numéro de compte _____

BIC/SWIFT (pour paiement à l'étranger) _____

Références / Remarques _____

Signature(s)

La personne assurée confirme avoir pris connaissance du « Guide explicatif concernant la demande de versement anticipé ou de mise en gage » et que l'affectation des fonds est exclusivement destinée à sa résidence principale.

La personne assurée et son conjoint/partenaire enregistré confirment l'exactitude et l'intégralité des données.

Lieu et date

Signature de l'assuré(e)

Signature du conjoint/partenaire enregistré

Authentification de la signature du conjoint
(sceau et signature de l'organisme officiel)



Documents requis

Dans tous les cas :

- Copie de la pièce d'identité / du passeport de l'assuré(e) et du conjoint/partenaire enregistré
- Signature du conjoint sur le présent formulaire avec authentification de la signature pour les personnes mariées/partenaire enregistré
- Copie d'un certificat d'état civil daté de moins d'un mois pour les personnes non-mariées
- Réquisition d'inscription au registre foncier à établir par le notaire (pour les logements en Suisse)

Acquisition, construction et travaux de transformation

- Attestation du notaire ou de la banque *
- Attestation de domicile
- Copie du contrat/promesse de vente authentifiée officiellement
- Copie du contrat hypothécaire
- Extrait du registre foncier (pour les logements en Suisse)
- Relevé du cadastre (pour les logements à l'étranger)
- Copie du permis de construire (en cas de construction)
- Copie du contrat d'entreprise (en cas de travaux de transformation)
- Copie des plans de transformation et devis détaillés (en cas de travaux de transformation)

Remboursement d'un prêt hypothécaire existant

- Attestation de la banque (créancier-gagiste) *
- Attestation de domicile
- Copie du contrat de vente
- Copie du contrat hypothécaire
- Extrait du registre foncier (pour les logements suisses)
- Relevé du cadastre (pour les logements étrangers)

Acquisition des participations à la propriété d'un logement

- Copie du contrat conclu avec la coopérative de construction du logement
- Règlement et statuts de la coopérative d'habitation
- Parts sociales originales

* L'attestation du notaire ou de la banque doit mentionner les points suivants :

- L'objet relatif à la demande du versement anticipé est bien la résidence principale de l'assuré(e)
- Le numéro du compte de l'étude ou de la banque sur lequel les fonds devront être versés
- Le montant exigé et la date limite du versement pour l'encouragement à la propriété du logement
- En cas de non-utilisation des fonds dans le but de l'OEPL, la banque ou le notaire s'engage à restituer le montant à la Fondation AROMED

